La Croyance au Jour Dernier

Écrit par Sheikh Muhammad Ibn Salih Al 'Outhaymine. Publié dans La Profession de Foi - Al 'Outhaymine

La Profession de Foi des Gens de la Sounna et du Consensus...

Sheikh Muhammad Ibn Salih Al 'Outhaymine (Qu'Allah le préserve)

Notre foi consiste en la croyance en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers, au Jour Dernier et au destin bon ou mauvais.

[Les titres entre crochets sont du traducteur]

Notre foi consiste en la croyance en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers, au Jour Dernier et au destin bon ou mauvais.

Nous croyons au Jour Dernier qui est le Jour de la Résurrection. Il n'y aura pas d'autre jour après celui-là. Les gens seront ressuscités pour vivre éternellement, soit dans la demeure des délices [c'est-à-dire le paradis], soit dans la demeure du châtiment douloureux [l'enfer — qu'Allah nous en préserve].

- Nous croyons à la résurrection ; Allah le Très-Haut redonnera la vie aux morts, lorsque l'Ange Israfîl soufflera dans la trompe pour la seconde fois : « **Et on soufflera dans la trompe, et voilà que ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont sur la terre seront foudroyés, exceptés ceux qu'Allah voudra. Puis on y soufflera une seconde fois, et les voilà debout à regarder.** » [Les Groupes, v. 68.]

Les gens sortiront donc de leur tombe, pour se présenter devant le Seigneur de l'Univers, pieds nus, dévêtus, non circoncis : « **... Comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répétons, c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons.** » [Les Prophètes, v. 104.]

- Nous croyons aux registres de nos actions qui nous seront remis soit dans la main droite, soit par derrière le dos, dans la main gauche : « **Celui qui recevra son livre en sa [main] droite * sera soumis alors à un jugement facile * Et retournera tout réjoui auprès de sa famille * Et quant à celui qui recevra son livre derrière son dos * Il invoquera la destruction sur lui-même * Et il brûlera dans un feu ardent.** » [La Déchirure, 7-12.]

« **Et à chaque homme, Nous avons attaché son oeuvre à son cou. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un livre qu'il trouvera déroulé * Lis ton livre, tu te suffis aujourd'hui, d'être ton propre comptable.** » [Le Voyage Nocturne, v. 13, 14.]

- Nous croyons aux balances qui seront mises en place pour peser nos oeuvres le Jour de la Résurrection, et nous croyons que nulle âme ne subira d'injustice : « **Et quiconque aura fait l'équivalent d'un atome de bien le verra * Et quiconque aura fait l'équivalent d'un atome de mal, le verra.** » [La Secousse, v. 7,8.]

« **Ceux dont la balance est lourde seront les gagnants * Et ceux dont la balance est légère seront ceux qui auront ruiné leur propre âme, et ils demeureront éternellement en enfer * Le feu brûlera leur visage et ils auront les lèvres crispées.** » [Les Croyants, v. 102-104.]

« **Quiconque viendra avec une bonne oeuvre aura dix fois autant, et quiconque viendra avec une mauvaise oeuvre, ne sera rétribué que par son équivalent et on ne leur fera aucune injustice.** » [**Les Bestiaux, v. 160 :** Quiconque commet une bonne oeuvre dans la vie terrestre obtiendra dix fois son équivalent, lorsqu'il passera le jugement ; et quiconque commet une mauvaise oeuvre n'est redevable que d'une fois son équivalent. Malgré cela, nous ne pouvons compter que sur la miséricorde d'Allah le Tout Miséricordieux pour espérer entrer au paradis et non pas sur nos quelques bonnes oeuvres.]

- Nous croyons à l'intercession du Prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui). Il intercèdera auprès d'Allah exalté soit-Il, avec Sa permission, pour qu'Il commence le jugement entre Ses serviteurs, au moment où le chagrin et le tourment les auront atteints d'une façon insupportable. [Cette intercession (Ash-Shafâ'atou Al-'Oudhmâ), pour hâter le jugement, appartient au Prophète seul.]

Ils partiront d'abord demander l'intercession auprès d'Adam, puis auprès de Nouh, puis auprès d'Ibrahim, puis auprès de Moussa, puis auprès d'Issâ, qui leur dira d'aller la réclamer auprès du prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) **[Rapporté par Mouslim du hadith d'Abû Hurayra - qu'Allah l'agrée]**.

- Nous croyons aussi à l'intercession en faveur de ceux qui, parmi les croyants, sont destinés à l'enfer, afin qu'ils en sortent. Et cette intercession appartiendra au prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui), ainsi qu'aux autres prophètes, aux croyants et aux anges.
- Nous croyons qu'Allah le Très-Haut fera sortir de l'enfer ceux parmi les croyants qui ne bénéficieront pas de l'intercession, et ce par Sa générosité et Sa miséricorde.
- Nous croyons au bassin (Al-Hawdh) du Messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ; son eau est plus blanche que le lait, plus délicieuse que le miel et son odeur est meilleure que le musc. Sa longueur est d'une distance égale à un mois de marche **[Le Prophète s'adresse aux Arabes ; on comprend donc ici : un mois de marche avec un chameau chargé]**, ainsi que sa largeur. Ses verres sont comme les étoiles dans le ciel, de par leur beauté et leur nombre. Viendront boire de son breuvage les croyants parmi la communauté de Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) ; celui qui boira de son eau n'aura plus jamais soif. **[Rapporté par Al Boukhari et Mouslim du hadith d'Abdullah ibn 'Amr (Fath Al-Bârî, no. 6579).]**.
- Nous croyons au pont As-Sirât qui sera dressé au-dessus de l'enfer. Les gens le traverseront selon le degré de leurs actes. Le premier d'entre eux le traversera à la vitesse de l'éclair, puis le suivant, à la vitesse du vent, le suivant, à celle d'un oiseau, puis à celle d'un coureur. Et le Prophète se tiendra sur le Pont (Sirat) et dira : « **Ô Seigneur ! Sauve-le, sauve-le !** » . **[Rapporté par Mouslim du hadith d'Abû Hurayra - qu'Allah l'agrée]**.

Cela se poursuivra jusqu'à ce que les actes des gens s'affaiblissent, puis viendra celui qui le traversera en rampant. Et sur les côtés du pont, il y aura des crochets. Ils feront subir à certains des égratignures, sans les faire tomber, et à d'autres, ils les feront tomber en enfer.

- Nous croyons à tout ce qui se trouve dans le Livre et la Sunna comme informations concernant ce jour et ces affres. Qu'Allah nous vienne en aide !
- Nous croyons à l'intercession du prophète Muhammad (paix et bénédictions d'Allah sur lui) pour obtenir l'entrée au paradis, pour ceux qui y sont destinés. Cette intercession appartient au Prophète seul.
- Nous croyons au paradis et à l'enfer, et que le paradis est la demeure des délices ; Allah le Très-Haut l'a réservée aux croyants vertueux. On y trouve comme délices, ce que nul oeil n'a vu, nulle oreille n'a entendu, et ce qu'aucun esprit humain ne peut imaginer.

- « **Aucune âme ne sait ce que l'on a caché pour elle comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'elle faisait.** » [La Prosternation, v. 17.]

Et l'enfer est la demeure du châtiment. Allah exalté soit-Il, l'a réservée aux mécréants injustes. On y trouve comme châtiments et punitions ce que l'on ne peut imaginer.

« **... Nous avons préparé pour les injustes un feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire, on les abreuve d'une eau comme du métal fondu, brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure !** » [La Caverne, v. 29.]

Le paradis et l'enfer existent en ce moment même, pour toute l'éternité, et ils ne disparaîtront jamais : « **... Et quiconque croit en Allah et fait le bien, Il le fait entrer aux jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Allah lui a donc accordé une belle rétribution.** » [Le Divorce, v. 11.]

« **Allah a maudit les infidèles et leur a préparé une fournaise * Pour qu'ils y demeurent éternellement, sans trouver ni allié, ni secoureur * Le jour où leur visage sera tourné et retourné dans le feu, ils diront : " Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager ! ".** » [Les Coalisés, v. 64-66.]

- Nous témoignons aussi qu'Allah accordera le paradis à tous ceux que le Coran et la Sounna ont désignés, en particulier, ou en général, par la description.

Parmi ceux qui ont été désignés en particulier, on peut nommer **Abû Bakr**, **'Omar**, **'Outhmân**, **'Alî** et ainsi que tous ceux que le Prophète a désignés. Et quant à la description générale, elle englobe tout croyant pieux ou vertueux [selon les caractéristiques énoncées dans le Coran et le hadith].

- Nous témoignons également qu'Allah accordera l'enfer à tous ceux que le Livre et la Sounna ont nommés en particulier, ou ont décrits en général. Parmi ceux qui ont été désignés en particulier, on peut nommer Abû Lahab et 'Amr ibn Luhay Al-Khuzâ'î et d'autres. Et quant à la description générale, il faut se référer à tous les versets ou hadiths décrivant les mécréants ou polythéistes pratiquant l'association majeure (Shirk), ou les hypocrites (Mounâfiq) en religion.
- Nous croyons aux tourments de la tombe, qui est l'interrogatoire que subit le mort dans sa tombe, à propos de son dieu, de sa religion et de son prophète. Alors, « **Allah affermit ceux qui ont cru par une parole ferme dans la vie présente, et dans l'au-delà...** » [Ibrahim, v. 27.]

Le croyant dira : « **Mon Seigneur est Allah, ma religion est l'islam, et mon prophète est Muhammad. » Tandis que le mécréant et l'hypocrite diront : « Je ne sais pas, j'ai entendu les gens dire quelque chose et je l'ai dit !** » **[Rapporté par Ahmad et d'autres traditionnistes, du hadith de Bara ibn 'Azb - qu'Allah l'agrée. Ce hadith a été authentifié par**

Sheikh Al Albani.]

- Nous croyons aux plaisirs de la tombe pour les croyants : « **Ceux dont les anges prendront l'âme alors qu'ils sont bons, leur disent : " Paix sur vous ! Entrez au paradis pour ce que vous faisiez ".** » [Les Abeilles, v. 32.]
- Nous croyons au châtiment de la tombe destiné aux injustes mécréants : « **... Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les anges leur tendront les mains : " Laissez sortir vos âmes. Aujourd'hui vous allez être récompensés par le châtiment de l'humiliation pour ce que vous disiez sur Allah, autre que la vérité, et parce que vous vous détourniez orgueilleusement de Ses enseignements ".** » [Les Bestiaux, v. 93.]

Les hadiths traitant ce sujet sont nombreux et bien connus. Il est donc du devoir du croyant de croire à tout ce que le Livre et la Sounna ont révélé à propos des choses touchant l'invisible (Al-Ghayb). Qu'il ne s'y oppose pas en les comparant avec ce qu'il voit dans ce bas monde, car les choses de l'autre vie ne peuvent être comparées à celles de la vie présente, étant donnée l'énorme différence qui existe entre les deux. Et qu'Allah nous aide !